



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

technologie

Question écrite n° 85456

## Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le faible développement de la formation continue actuellement offerte par les établissements d'enseignement supérieur. Ce problème est notamment dû à des horaires de formation inadaptés à l'emploi du temps des personnes qui y prétendent, c'est-à-dire des salariés. Le rapport du CESE du 24 février 2015 relatif à la pédagogie numérique préconise, pour y remédier, l'utilisation du numérique afin de permettre le développement de ces formations. Ainsi, les personnes concernées pourraient suivre un apprentissage à leur rythme et cela constituerait également une source non négligeable de revenus aux universités actuellement dans le besoin. Il lui demande donc si le Gouvernement entend donner une suite favorable à cette suggestion.

## Données clés

**Auteur :** [M. Frédéric Lefebvre](#)

**Circonscription :** Français établis hors de France (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 85456

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 juillet 2015](#), page 5548

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)